

A l'attention de :

Mesdames et Messieurs
Les membres du Comité Social et Economique

Massy, le 22 mars 2019

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

Une réunion ordinaire du Comité Social et Economique (CSE) se tiendra au siège de Massy :

**Le Jeudi 28 Mars 2019 à partir de 09h00
En Salle Lomé, Bâtiment AFRICA, RDC Bas**

Nous vous rappelons les informations suivantes :

1°- Seuls sont convoqués aux réunions du CSE et peuvent ainsi assister à ces séances les membres titulaires et les membres suppléants les remplaçant (sous réserve du 4°-)

2°- Conformément à l'article L 2315-30 du Code du travail et à l'article 3 de l'accord relatif au CSE de CA Consumer Finance du 19/06/18, l'ordre du jour des réunions du CSE est communiqué aux membres du comité, titulaires et suppléants. Cette transmission a seulement pour objet d'informer le suppléant de l'ordre du jour de la réunion de sorte que, le cas échéant, il puisse remplacer un élu titulaire empêché.

3°- Le remplacement des membres titulaires du CSE par un membre suppléant s'effectue dans les conditions définies à l'article L 2314-37 du Code du travail.

Dans ce cadre, il est rappelé, conformément à l'article 1^{er} de l'accord relatif au CSE de CA Consumer Finance du 19/06/18 qu'il appartient à chaque membre titulaire d'informer de son absence prévisible dès qu'il en a connaissance le suppléant de droit, le secrétaire du CSE ainsi que le Président du CSE ou son représentant, par tout moyen écrit.

Cette information s'opère directement ou à défaut par le biais d'un représentant de l'organisation syndicale (ou représentant de liste) ou d'un autre membre du CSE, par tout moyen écrit.

Le membre titulaire absent est ainsi remplacé par le suppléant pour toute la durée de la réunion dans le respect des dispositions légales en vigueur.

4°- Enfin, conformément à l'article 1^{er} de l'accord relatif au CSE de CA Consumer Finance du 19/06/18, chaque organisation syndicale (ayant obtenu au moins un membre élu titulaire et suppléant au CSE) peut désigner un membre suppléant élu du CSE pour assister au réunion du CSE en sa qualité de suppléant. La nomination de ce "suppléant dit volant" est à adresser à la Direction du Développement Humain et au secrétaire du CSE et précisant le ou les réunions auxquelles le suppléant participera.

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'Ordre du Jour établi conjointement avec la Secrétaire du Comité Social et Economique (CSE).

Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments distingués.



P/O Etienne EPITALON

**Le Directeur Général France,
Président du Comité Social et Economique,
Laurent CAZELLES**

**Ordre du jour de la réunion ordinaire du CSE
Du Jeudi 28 Mars 2019**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité Social et Economique du 28 Février 2019.
2. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité Social et Economique du 27 Février 2019.
3. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité Social et Economique du 12 mars 2019.
4. Point Activité Commerce à fin février 2019. *(Stéphane ROGER)*
5. Information en vue de consultation du CSE sur le projet de répartition de la taxe d'apprentissage 2018. *(Maxime BOLLOTTE)*
6. Information en vue de consultation du CSE sur l'impossibilité de reclassement suite à déclaration définitive d'inaptitude de Mme Isabelle Lepers.
7. Information en vue de consultation du CSE sur l'impossibilité de reclassement suite à déclaration définitive d'inaptitude de M. David Lourenço.
8. Information en vue de consultation du CSE sur le projet de rupture conventionnelle du contrat de M. Emmanuel Lornage.
9. Démarche "Dans la peau du client" et évolution du développement RH. *(Etienne EPITALON/Sabah CERDAN)*
10. **Pesée des postes :** *(Sabah CERDAN) (reprise du point 35 du CSE de février)*
Les élus souhaitent un point sur la pesée des postes en précisant les éléments suivants :
 - Présentation des éléments relevant de la pesée des postes ?
 - La pesée des postes managériaux a-t-elle fait l'objet de révision depuis sa mise en place ? Si oui à quelle date et quelle est la nature des révisions ?
 - Combien de salariés sont concernés par ce dispositif ? Visibilité dans les structures du groupe CACF
 - La pesée des postes fait-elle prise en compte dans l'exercice d'évaluations annuelles des compétences ?
 - Une pesée des postes est-elle ou sera-t-elle réalisée pour les postes de cadres experts et non cadres ?
11. **Ruptures conventionnelles** *(Sabah CERDAN) (reprise du point 36 CSE de février)*
Les élus demandent un point spécifique sur les ruptures conventionnelles :
 - Processus RH de suivi des demandes (circuit des demandes- gestionnaires ou équipe en charge du suivi ...)
 - Nombres de demandes/ an
 - Budget prévisionnel 2019
 - Quel est le plan d'accompagnement prévu pour un salarié qui s'est vu refuser une demande de rupture conventionnelle à son initiative.
12. Les élus du CSE demandent un point sur les détachements. *(Sabah CERDAN) (reprise du point 38 du CSE de février)*
13. Précisions sur les ajustements apportés au versement de la prime Macron, depuis la réunion ordinaire du CSE de février. *(Christine BRECHIGNAC)*
14. Bilan de la campagne NAO/RVP 2019. *(Christine BRECHIGNAC)*
15. Les élus du CSE demandent un point sur le budget RVP attribué au global et par Direction ? *(Christine BRECHIGNAC) (reprise du point 44 du CSE de février)*

16. Augmentation des minimas bancaires (Christine BRECHIGNAC)

Le 7 février dernier, les partenaires sociaux de la branche AFB se sont accordés sur une augmentation des minimas de salaires de 2% ainsi que sur une augmentation du salaire plancher du salaire des cadres passant de 34000€ à 34500€.

Les élus souhaitent connaître sur le périmètre CA-CF l'impact de ces mesures. Combien de salariés en ont bénéficié par directions ?

17. Information en vue de consultation du CSE sur le projet de rénovation des surfaces des locaux de la Direction du Développement Humain et Services Numériques France sur le site de Roubaix (suite de la Commission QVT Nationale du 19/02/2019) : (Pierre-Yves SERAFIN)

- Rendu d'avis sur le volet déménagement de SNF

18. Télétravail

Les élus demandent un point général sur le télétravail au sein de CA-CF. Les élus souhaitent, notamment, avoir un focus sur le nombre de suspension temporaire de télétravail en indiquant, les unités concernées, l'origine de la demande, les motifs évoqués à cette suspension et la durée de cette suspension temporaire.

19. Consultation du CSE sur le projet de Plan de développement des compétences 2019 : rendu d'avis

20. Information en vue de consultation du CSE sur le projet de plan d'action Egalité professionnelle. (Isabelle SOURDAINE)

21. Déploiement de la solution People Ask : point d'avancement (Catherine MAZAUD).

22. Suivi des demandes de congés (Catherine MAZAUD)

Les élus souhaitent avoir un focus par directions sur le nombre de refus de demande de congés en indiquant par directions et unités le taux de refus.

23. Les élus demandent un point sur la mise en place du déploiement des enregistrements téléphoniques que ce soit côté commerce ou crédit ? (Reprise du Point 28 du CSE de janvier)

24. Les élus du CSE demandent une présentation du bilan annuel du CHSCT de 2018 avec la reprise des points de l'avis du CHST sur le bilan annuel 2017. (sera traité lors d'une réunion ultérieure)

25. Les élus du CSE demandent une présentation du process pour les nouveaux plans de prévention.

26. Les élus du CSE demandent une présentation de la méthode de mise à jour du DUERP pour 2019 et son calendrier. (Marc LEQUERRE)

27. Les élus du CSE demandent une liste à jour des médecins du travail des différents sites CA-CF.

28. Les élus du CSE demandent une liste à jour des correspondants QVT des directions Bu France et Corporate Center.

29. Effectifs et charge de travail

Plusieurs unités sont en souffrance dans leurs conditions de travail. L'une des principales raisons est le sous-dimensionnement de l'effectif (longues maladies, suite départs non remplacés, formation de CDD ou d'alternants...).

Ainsi, nous souhaitons sur les conditions d'emplois avoir un point exhaustif par direction/unités des organigrammes qui indiqueraient :

- Le nombre de CDI (avec clarté des types de TP 90%/80%..., les absences de CDI pour longues maladies / Congés maternité, parentaux, sabbatiques, créations d'Entreprise.....),
- Le nombre de poste en détachement (avec la durée restante),
- Le nombre de contrat temporaire : CDD (avec motif), Professionnalisation – Alternant (avec durée restante).

- Le nombre de prestataires présent sur le site et le nom du prestataire (avec le type d'activité.)
- Sur la politique de l'emploi : création de poste (avec réf. Myjobs) – postes vacants avec fonction – Poste en transformation en CDI (CDD ou alternant)

30. Information sur les tarifs du restaurant d'entreprise de Massy *(reprise du point 39 du CSE de février)*

31. Mise en place du CSE *(reprise du point 40 du CSE de février)*

Les élus souhaitent connaître les économies budgétées par CA-CF découlant de la mise en place de la nouvelle instance CSE.

32. Exercice annuel d'évaluation des compétences : reporté au CSE d'avril, la campagne 2019 se clôturant fin mars.

Les élus souhaitent un point sur les retours d'EAD 2019 :

Taux de retour

Nombre d'EAD signées et non signées

Nombre d'entretiens RH et N+2 demandés

33. Suivi CSE du 28.02.2019 : réponses aux questions et informations complémentaires

- Modalités des visites de la Commission Qualité de Vie au Travail Nationale.

Sandrine RAULOT



La Secrétaire
du Comité Social et Economique,
Sandrine RAULOT



P/O Etienne EPITALON

Le Directeur Général France,
Président du Comité Social et Economique,
Laurent CAZELLES

